



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]

Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1

St. Hyacinthe,—Province de Québec.—Mercredi, 3 Août 1870.

No. 44



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Conditions.—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8-50. 10 copies \$4-50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

Journal d'Agriculture.

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par Camille Lussier dans la maison en briques de H. J. Doherty

MOYEN DE VENIR EN AIDE A L'AGRICULTURE.

Un grand nombre de personnes dans notre pays, comprennent parfaitement bien toute l'importance de la bonne agriculture et désireraient opérer sur leurs fermes les améliorations qui leur sont habituellement recommandées. Mais elles ne peuvent mettre à exécution leur louable exécution, faute de moyens. L'absence de capitaux, voilà ce qui sera toujours un grand obstacle à l'avancement rapide de l'agriculture. Sans doute qu'il y a toujours moyen pour un homme, quelle que soit sa richesse d'opérer certaines réformes dans sa manière de cultiver; mais ce ne peut être que par degrés, comme d'ailleurs, nous l'avons déjà recommandé, vu la position pécuniaire de la plupart de nos cultivateurs,

Mais un homme qui aurait à sa disposition un capital plus ou moins considérable à employer chaque année sur

sa terre, on améliorations, y trouverait son avantage et il pourrait bien plus tôt retirer de sa terre tout le profit qu'elle peut lui donner.

Mais il est impossible à nos cultivateurs qui n'ont pas de capitaux par eux-mêmes de songer à s'en procurer par l'emprunt. Car ce serait courir à leur ruine; ce taux de l'intérêt était trop élevé pour leur permettre d'espérer retirer de leur terre des produits suffisants pour payer le capital emprunté et les intérêts. Mais s'ils pouvaient emprunter quelque part à un taux raisonnable, et avec des termes de paiement faciles, ils feraient bien d'en profiter; car ils ne courraient pas le risque de se voir enlever leur propriété.

Où donc le cultivateur pourrait-il se procurer avantageusement des fonds pour améliorer sa ferme? En l'absence d'institution de crédit foncier, nous croyons que le gouvernement devrait lui-même prêter aux cultivateurs une somme dont on pourrait fixer le *maxi-*